



Ville de Montréal
Comité exécutif

Montréal, le 29 avril 2026

M. Michel Boudreault
Maire
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1M2

Objet : Confirmation de l'abandon de la restauration de la Maison Michel-Robillard situé dans le secteur l'Anse-à-l'Orme du Grand parc de l'Ouest

Monsieur le Maire,

La présente fait suite à la rencontre tenue le 26 mars 2026 entre la Ville de Montréal et les villes liées, ainsi qu'à vos démarches subséquentes concernant l'avenir de la Maison Michel-Robillard, située à proximité de la station l'Anse-à-l'Orme du Réseau express métropolitain (REM).

La Ville de Montréal confirme qu'elle n'a pas l'intention d'investir, de réaliser ou de soutenir financièrement la réhabilitation de la Maison Michel-Robillard ou tout autre bâtiment d'accueil public à cet emplacement. Cette décision permettra à nos municipalités respectives de poursuivre la conception du Grand sentier de l'Ouest et prévoir les aménagements nécessaires pour relier la station du REM au chalet d'accueil du secteur du Cap-Saint-Jacques, tel que prévu dans la stratégie de mise en valeur du Grand parc de l'Ouest.

Ainsi, la Ville de Montréal, par l'entremise du Service de l'Espace pour la vie, des grands parcs et du Mont-Royal, se montre disposée à poursuivre une collaboration constructive avec vous, notamment en ce qui concerne les prochaines étapes visant à amorcer la conception des aménagements. Celles-ci demeurent toutefois tributaires de l'avancement des étapes subséquentes de mise en œuvre de votre Programme particulier d'urbanisme pour ce secteur.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Gabrielle Rousseau-Bélanger
Membre du comité exécutif
Responsable de l'environnement, de la transition écologique et des espaces verts
Conseillère de la Ville
Ville de Montréal

c.c. Julie Jodoin, directrice du Service de l'Espace pour la vie, des grands parcs et du Mont-Royal